## Concours de dessin

# Noël à la Flamande

La magie de Noël s'invite à Cassel

Avec plusieurs lot à gagner

De 3 à 12 ans

BULLETIN D'INSCRIPTION –
NOM et Prénom du participant : _____
Téléphone du représentant légal : _____
E-mail du représentant légal : _____
Désire participer au concours « La magie de Noël s'invite à Cassel » dans la catégorie :

POUSSIN (3 à 5 ans) BENJAMIN (6 à 8 ans) MINIME (9 à 12 ans)


## Concours de dessin

# Noël à la Flamande

La magie de Noël s'invite à Cassel

Avec plusieurs lot à gagner

De 3 à 12 ans

BULLETIN D'INSCRIPTION –
NOM et Prénom du participant : _____
Téléphone du représentant légal : _____
E-mail du représentant légal : _____
Désire participer au concours « La magie de Noël s'invite à Cassel » dans la catégorie :

POUSSIN (3 à 5 ans) BENJAMIN (6 à 8 ans) MINIME (9 à 12 ans)

# Conseils pour bien faire ton dessin

**Article 1 – Thème**
Les créations des participants doivent reprendre le thème indiqué « La magie de Noël s'invite à Cassel ».
Chacune des productions doit nécessairement mettre en scène, un paysage, des personnages, des symboles ou encore des traditions liées à Cassel, à l'hiver ou bien évidemment à Noël.
On doit pouvoir aussi ressentir au travers de la création l'imagination et la créativité singulière du participant.
Une œuvre originale est obligatoire pour participer au concours.

**Article 2 – Format et support**
Le format attendu est un format standard A4 pour toutes les créations.
Le support utilisé par le participant peut être une simple feuille en papier, une feuille cartonnée ou tout autre support plat et sans relief facilement accrochable aux murs.
Les créations ne doivent pas être encombrantes, trop volumineuses par les éléments présents sur le support. Dans le cas contraire, ni la création ni la participation ne seront retenues.

**Article 3 – Signes distinctifs et signature**
Le participant doit **obligatoirement coller son bulletin de participation au dos de sa création.**
Aucun signe distinctif, texte, phrase ou autre symbole permettant de reconnaître le participant ne doit être présent dans la composition de la création.
Le bulletin d'inscription doit être le seul document à contenir les coordonnées des représentants légaux du participant.

**Article 4 – Techniques manuelles et médiums autorisés**
Toutes les techniques manuelles (aquarelle, feutre, crayon, collage, peinture, pastels secs, pastels gras, craies, encre, fusain…) sont acceptées.
Le dessin numérique n'est pas accepté.

**Article 5 – Critères de sélection**
Les créations des enfants seront sélectionnées et appréciées par le Jury selon les critères suivant :
- Originalité
- Créativité
- Respect du thème
- Respect des consignes techniques
- Qualité de réalisation

Réglement



L'Office de Tourisme
Destination Cœur de Flandre
vous remercie
pour votre participation…


# Conseils pour bien faire ton dessin

**Article 1 – Thème**
Les créations des participants doivent reprendre le thème indiqué « La magie de Noël s'invite à Cassel ».
Chacune des productions doit nécessairement mettre en scène, un paysage, des personnages, des symboles ou encore des traditions liées à Cassel, à l'hiver ou bien évidemment à Noël.
On doit pouvoir aussi ressentir au travers de la création l'imagination et la créativité singulière du participant.
Une œuvre originale est obligatoire pour participer au concours.

**Article 2 – Format et support**
Le format attendu est un format standard A4 pour toutes les créations.
Le support utilisé par le participant peut être une simple feuille en papier, une feuille cartonnée ou tout autre support plat et sans relief facilement accrochable aux murs.
Les créations ne doivent pas être encombrantes, trop volumineuses par les éléments présents sur le support. Dans le cas contraire, ni la création ni la participation ne seront retenues.

**Article 3 – Signes distinctifs et signature**
Le participant doit **obligatoirement coller son bulletin de participation au dos de sa création.**
Aucun signe distinctif, texte, phrase ou autre symbole permettant de reconnaître le participant ne doit être présent dans la composition de la création.
Le bulletin d'inscription doit être le seul document à contenir les coordonnées des représentants légaux du participant.

**Article 4 – Techniques manuelles et médiums autorisés**
Toutes les techniques manuelles (aquarelle, feutre, crayon, collage, peinture, pastels secs, pastels gras, craies, encre, fusain…) sont acceptées.
Le dessin numérique n'est pas accepté.

**Article 5 – Critères de sélection**
Les créations des enfants seront sélectionnées et appréciées par le Jury selon les critères suivant :
- Originalité
- Créativité
- Respect du thème
- Respect des consignes techniques
- Qualité de réalisation

Réglement



L'Office de Tourisme
Destination Cœur de Flandre
vous remercie
pour votre participation…